



Roller-Hockey - Ecole de patinage - Initiation Roller
Freestyle – Randonnée – Hockey-Luges



DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2018-2019 CLUB D'EVRETZ

Roller-hockey École de patinage (4-11 ans) Initiation roller / freestyle (en famille)

Mme M. Nom : _____ Prénom : _____

Né(e) le : ___/___/_____ à _____ Licence n° _____

Adresse : _____

Tél. portable 1 : _____ père/mère/personnel (rayez les mentions inutiles)

Tél. portable 2 : _____ père/mère/personnel (rayez les mentions inutiles)

Tél. fixe : _____ père/mère/personnel (rayez les mentions inutiles)

E-mail (obligatoire pour recevoir la licence dématérialisée) :

_____@_____

Profession père : _____

Profession mère : _____

LIEU D'ENTRAINEMENT : Gymnase Georges Brassens : Rue de la Haute Cour 37320 ESVRES

EVRETZ
Mairie d'Esves – Rue Nationale –
37320 ESVRES
Evretz.contact@gmail.com



Roller-Hockey - Ecole de patinage - Initiation Roller
Freestyle – Randonnée – Hockey-Luges



VIE DU CLUB

Il est important que chaque adhérent participe activement à la vie du club. Sans bénévoles, l'association ne pourrait pas proposer des activités et des services tels que vous les connaissez. Se sentir utile et faire quelque chose pour autrui est le moteur des bénévoles lesquels s'impliquent dans des domaines d'activité sans rémunération aussi divers que le sport, la culture ou les loisirs etc etc...

Pour information le club a besoin de bénévoles pour (cochez ce que vous seriez prêts à faire) :

- Table de marque
- Arbitrage
- Responsable d'équipe (Loisirs, Juniors U19, Minimes U17, Ecole de patinage, Freestyle)
- Forum des associations de Veigné (02/09/2018)
- Forum des associations d'Esves (08/09/2018)
- happy hop swing (buvette) mois d'avril
- pentecôte (restauration- buvette) mois de mai
- 13 juillet - descente aux flambeaux et buvette
- Réparation des rambardes et étagères date a définir
- Séances d'entraînements lors d'absence de l'éducateur sportif
- Recherche de partenaires et sponsors (en soutien référent actuel)
- Communications externes/internes au club (presse, multimédia, affiches – tout ou en partie)

EVRETZ
Mairie d'Esves – Rue Nationale –
37320 ESVRES
Evretz.contact@gmail.com

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.



Roller-Hockey - Ecole de patinage - Initiation Roller
Freestyle – Randonnée – Hockey-Luges



ATTESTATION

A remettre au club

Pour un majeur :

Je soussigné,

Monsieur/Madame.....

Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du sportif.

Pour les mineurs :

Je soussigné, Monsieur/Madame

En ma qualité de représentant légal de

Atteste qu'il a renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et a répondu par négative à l'ensemble des rubriques.

Date et Signature du représentant légal :

EVRETZ
Mairie d'Esves – Rue Nationale –
37320 ESVRES
Evretz.contact@gmail.com



Roller-Hockey - Ecole de patinage - Initiation Roller
Freestyle – Randonnée – Hockey-Luges



CERTIFICAT MÉDICAL SPORTIF SAISON 2018 /2019

Je soussigné(e), Docteur : _____

Affilié à l'ordre des médecins sous le numéro : _____

Certifie avoir examiné : Madame, Monsieur

Nom et prénom : _____

Et n'avoir constaté, à ce jour, aucune contre-indication apparente à la pratique du Roller Hockey en compétition dans sa catégorie et dans la catégorie immédiatement supérieure (simple surclassement).

Fait à _____, le _____

Cachet et signature du médecin obligatoire



EVRETZ
Mairie d'Esves – Rue Nationale –
37320 ESVRES
Evretz.contact@gmail.com



Roller-Hockey - Ecole de patinage - Initiation Roller
Freestyle – Randonnée – Hockey-Luges



FICHE SANITAIRE

(A compléter pour les joueurs mineurs et majeurs)

Cette fiche, à caractère confidentiel, a été conçue pour recueillir les renseignements médicaux qui pourraient être utiles en cas d'intervention médicale d'urgence.

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Garçon : Fille :

PARENTS (si enfant mineur) :

Nom et prénom du père : _____

Nom et prénom de la mère : _____

Adresse: _____

Téléphone fixe	Téléphone portable

Nom de la personne à contacter en cas d'urgence et N°

N° de sécurité sociale :

Régime alimentaire spécial : si oui, lequel ?

Contre indications médicamenteuses :

Allergies : si oui, lesquelles ?

Entourez les maladies que vous ou votre enfant a eues :

Traitement médical spécial : si oui, lequel ?
Joindre l'ordonnance du médecin

Varicelle Asthme Rougeole
Oreillons Rubéole Scarlatine

Indiquez ici les autres difficultés de santé en précisant les dates :

Vaccinations, dates des derniers rappels du D.T. polio
(antidiphthérique antitétanique et antipoliomyélitique) : _____

B.C.G (antituberculeuse) : _____

Date :

Signature :

EVRETZ
Mairie d'Esves – Rue Nationale –
37320 ESVRES
Evretz.contact@gmail.com



Roller-Hockey - Ecole de patinage - Initiation Roller
Freestyle – Randonnée – Hockey-Luges

Autorisation parentale de simple surclassement pour licencié mineur :

Je soussigné(e) : _____ père/mère/tuteur légal de _____
autorise/n'autorise pas (**rayez la mention inutile**) à pratiquer en catégorie supérieure les activités proposées par l'association
sous réserve de spécification sur le dossier médical ci-dessous.

Signature des parents/représentants légaux pour les mineurs :

Autorisation parentale obligatoire pour les déplacements des mineurs :

Je soussigné(e) : _____ père/mère/tuteur légal de _____ autorise/n'autorise pas
(**rayez la mention inutile**) mon enfant à être accompagné dans un véhicule par les responsables présents et/ou les personnes
qui participeront aux déplacements à l'extérieur du gymnase d'Esves. **Photocopie du permis de conduire à fournir** (pour ceux
susceptibles de conduire un minibus)

Signature des parents/représentants légaux pour les mineurs :

Autorisation d'intervention médicale (pour les adhérents mineurs et majeurs)

En cas d'accident, j'autorise/n'autorise pas (**rayez la mention inutile**) les membres d'encadrement à prendre les dispositions
médicales qui s'imposent (consultation de médecins, hospitalisation, etc.) du joueur majeur ou des parents/représentants
légaux pour les mineurs :

Signature des parents/représentants légaux pour les mineurs :

Droit à l'image (pour les adhérents mineurs et majeurs)

Je soussigné(e) : _____ autorise/n'autorise pas (**rayez la mention inutile**) le club ou la
fédération française de roller et skateboard à utiliser mon image (photo, film...) à des fins de promotion de leurs activités,
communication interne (site internet, newsletter, etc.) ou la communication externe (presse locale et nationale). Ces images
peuvent être utilisées dans la vente de supports (photo d'équipe, calendrier, etc.). Je reconnais que cette cession de droit est
effectuée à titre gratuit et valable pour une durée de 10 ans à compter de la date de captation des images. Selon l'art.34 de la loi
« informatique et liberté » une disposition de droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données, soit
par votre espace personnel, soit en contactant la ds.

Signature du joueur majeur ou des parents/représentants légaux pour les mineurs :



Roller-Hockey - Ecole de patinage - Initiation Roller
Freestyle – Randonnée – Hockey-Luges



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Préambule

Le présent règlement a pour but de définir les obligations et devoirs des personnes suivantes :

Les membres du Bureau,

Les entraîneurs, les personnes d'encadrement et toute personne participant au transport des équipes,

Les licenciés, ayant acquittés leur cotisation et assurance,

Les parents, pour les enfants mineurs (ou leurs représentants légaux).

I - Les locaux

La municipalité d'Esves met à disposition d' EVRETZ le gymnase G. Brassens. Il convient donc que les membres de l'association respectent les locaux ainsi que le matériel entreposé dans ces derniers.

Les dégradations sont imputables au club qui se retournera, le cas échéant, contre les auteurs qu'ils soient dirigeants ou licenciés. Si des dégradations sont commises par un licencié mineur, la responsabilité des parents ou représentants légaux sera engagée.

Toute dégradation matérielle sera considérée comme motif grave pouvant conduire à l'exclusion temporaire ou définitive du ou des membres concernés et passible de poursuites judiciaires de la part de l'association. Cette dernière pourra réclamer, entre autres, le remboursement ou le remplacement du matériel dégradé. Afin de ne pas marquer et détériorer le revêtement du gymnase, les personnes étant sous la responsabilité de l'association (licenciés ou joueurs occasionnels pour initiation) devront posséder des rollers et des crosses homologués.

II – Entraînements et compétitions

Les entraînements ont lieu dans le gymnase Georges Brassens d'Esves.

Les horaires et lieux des compétitions sont portés à la connaissance des dirigeants, des licenciés et des parents chaque année en début de saison ou au moins en temps utile en cas de changement imprévu. Cette information se fait par l'intermédiaire d'un envoi mail du responsable d'équipe, ou facebook, ou sms.

En cas de suppression d'entraînement, de compétition ou de modification du lieu et/ou des horaires, l'information sera communiquée, dans la mesure du possible, aux licenciés et aux parents par les dirigeants du club ou l'équipe

EVRETZ

Mairie d'Esves – Rue Nationale –

37320 ESVRES

Evretz.contact@gmail.com



Roller-Hockey - Ecole de patinage - Initiation Roller
Freestyle – Randonnée – Hockey-Luges

d'encadrement. En tout état de cause, il est indispensable que les parents s'assurent de la présence effective d'un dirigeant de l'association sur les lieux d'entraînement ou de compétition, ou au point de rassemblement pour les déplacements.

III – Pénalités Financières

Ne seront pas à la charge du club :

- Les amendes routières lors de déplacements de championnats,
- Les amendes administratives par omission de saisie des feuilles de match dans le module de résultat de la F.F.R.S,
- Les amendes sportives, individuelles ou collectives.

IV - Le Matériel

Tout matériel mis à disposition des joueurs fait l'objet d'une fiche de prêt et du dépôt d'un chèque de caution. (Voir fiche de prêt auprès du bureau pour les modalités)

Les joueurs devront être équipés des protections minimales imposées par la Fédération Française de Roller Skateboard (F.F.R.S.). Celles-ci comprennent :

Un casque homologué FFRS avec la jugulaire parfaitement attachée,

Une grille complète de protection pour les mineurs. Tout licencié né en 1988 ou postérieurement doit porter une grille intégrale (pour les joueuses) ou au minimum une demi-visière avec un protège-dents (pour les joueurs),

Une protection mammaire pour les joueuses à partir de la catégorie minime, • Des jambières, des coudières, des gants, une coquille.

Les protections devront être couvertes par un vêtement (pantalons long et maillot). Les bas de hockey sur glace sont interdits.

Le plastron (sans épaulières), la gaine (ou short) et la mentonnière sont optionnels mais vivement recommandés.

En cas de non-respect des règles de sécurité concernant le matériel, l'association se dégage de toute responsabilité.

EVRETZ

Mairie d'Evres – Rue Nationale –
37320 ESVRES
Evretz.contact@gmail.com



Roller-Hockey - Ecole de patinage - Initiation Roller
Freestyle – Randonnée – Hockey-Luges



V - Le Fonctionnement

V-1- Responsabilité

La responsabilité civile du club, de ses dirigeants et des licenciés est couverte par l'assurance souscrite par le club.

La responsabilité civile du club et de ses dirigeants commence à partir du moment où les licenciés pénètrent dans les locaux du club ou ceux mis à sa disposition. Elle cesse à partir du moment où les licenciés quittent ces locaux. Pour les entraînements, la responsabilité du club est limitée aux horaires communiqués aux parents ou aux représentants légaux.

Les parents ou représentants légaux restent responsables de leurs enfants mineurs jusqu'à leur entrée dans les locaux après s'être assurés de la présence effective d'un dirigeant de la section sur les lieux d'entraînement ou de compétition. Les parents ou représentants légaux doivent s'assurer qu'il n'y a pas eu de changement inopiné. Dès la fin de l'entraînement, l'encadrant n'est plus responsable des enfants mineurs.

La responsabilité du club relative aux déplacements ne pourra être engagée que dans les mêmes conditions précédemment citées qu'à partir du point de rassemblement désigné. Elle prendra fin pour le retour au point de dislocation ; les dispositions précédentes concernant les mineurs restant valables.

L'association n'est pas responsable des vols ou détérioration d'objets personnels qui pourraient avoir lieu pendant les entraînements.

V-2- Les effectifs

Une personne adulte, membre de l'association, devra être présente pour 12 enfants présents dans la salle. La ou les personnes responsables seront déterminées au minimum une semaine avant la séance concernée. En cas d'empêchement d'une de ces personnes et si cette dernière n'a pu être remplacée, des horaires seront aménagés après information des licenciés.

V-3- Les périodes

Les licenciés pourront utiliser le gymnase aux horaires définis par la Mairie d'Evres et le Bureau.

V-4- La déontologie

Tout licencié devra pratiquer et être en accord avec les règles déontologiques du sport définies par le Comité National Olympique et Sportif Français ainsi que les règles sportives de la F.F.R.S.

V-5- L'administration interne

Les décisions seront prises par le Bureau, les membres de l'association pouvant être consultés par le Bureau à titre indicatif.

VI – Cotisations

Elles sont fixées chaque année par le Bureau du club et votées en Assemblées Générales. Elles couvrent les dépenses du club, notamment les frais de fonctionnement, le salarié du club, les achats de matériel et d'équipements spécifiques au club, l'inscription à la F.F.R.S., aux divers championnats et aux manifestations sportives.

EVRETZ
Mairie d'Evres – Rue Nationale –
37320 ESVRES
Evretz.contact@gmail.com



Roller-Hockey - Ecole de patinage - Initiation Roller
Freestyle – Randonnée – Hockey-Luges



VII – Assurance couvrant les risques corporels

Elle est souscrite par le biais de la licence de l'année en cours (pour plus de détails, voir les modalités lors de l'inscription).

VIII – Inscription

Toute inscription pour un enfant mineur devra être faite par un des parents ou représentants légaux qui prendront connaissance de ce règlement. Aucune admission ne sera possible si le Bureau n'est pas en possession d'un dossier complet de l'inscrit comprenant :

- Les autorisations parentales (remplie par un des parents ou responsable légal pour tout licencié mineur), médicale et de diffusion d'images, • Le règlement intérieur signé,
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du roller-hockey ou l'attestation pour avoir répondu négativement à l'ensemble des rubriques du questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01.
- Le paiement de la cotisation annuelle,
- La fiche d'inscription dûment complétée,
- Une photo d'identité.

Toute inscription ne pourra être prise en considération que dans la mesure où l'encadrement et la structure la permettent.

ATTESTATION (pour les adhérents mineurs et majeurs)

Je soussigné(e) : _____ atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du club EVRETZ et s'engage à le respecter.

Avoir pris connaissance de la réglementation fédérale (disponible sur <http://ffroller.fr/statuts-et-reglements>) et s'engage à le respecter.

Signature de l'adhérent :



Roller-Hockey - Ecole de patinage - Initiation Roller
Freestyle – Randonnée – Hockey-Luges



INFORMATIONS PRATIQUES

CATÉGORIES D'AGE, TARIFS ET CRENEAUX HORAIRES pour la saison 2018-2019

Années de naissance	Catégories	Tarifs	Jours d'entraînement	Horaires
À partir de 2014	École de patinage	60 €	Samedi (roue jaune) Samedi (roue verte) Samedi (roue bleue)	16h00-17h00* 17h00-18h00* 18h00-19h00*
Toutes catégories d'âges	Initiation Roller-Randonnée	75 €	Dimanche	10h00-12h00
Toutes catégories d'âges	Freestyle <i>Nouveau</i> <i>En fonction de la météo</i>	65 €	Mercredi	15h00-16h30*
2009-2010 (sachant patiner) 2007-2008	U11 U13	120 €	Mercredi Samedi	16h30-17h30 10h00-11h00
2005-2006	U15	120 €	Mercredi Samedi	17h30-18h30 11h00-12h30
2003 et 2004	U17	150 €	Mercredi Samedi	18h30-19h30 11h00-12h30
Seniors	N4	150 €	Mercredi	19h30-21h00
Seniors	N4-Feminiens	150 €	Samedi	12h30-13h45
Seniors	Nationale 3	150 €	Mercredi	21h00-22h30
Seniors	Feminiens-Juniors	150 €	Vendredi	19h30-21h00
Seniors	Loisirs	150 €	Dimanche	17h00-19h00
Hockey-luge	Valide et non-valide	75 €	Dimanche	16h00-17h00
Pour 2 licences d'une même famille		-8 € sur la totalité		
Pour 3 licences d'une même famille		-12 € sur la totalité		

*Le club se réserve le droit de réorganiser ce créneau en fonction du nombre et niveaux des participants

Un paiement en plusieurs fois par chèque est possible.

Tout paiement est définitif et ne donne lieu à aucun remboursement.

Les bons CAF, coupon ANCV sont acceptés.

EVRETZ

Mairie d'Esves – Rue Nationale –

37320 ESVRES

Evretz.contact@gmail.com



Roller-Hockey - Ecole de patinage - Initiation Roller
Freestyle – Randonnée – Hockey-Luges



CONTACTS

Adresse mail : evretz.contact@gmail.com

Site internet du club : www.evretz.fr

Facebook : Evretz – club de roller-hockey

EVRETZ VOUS RAPPELLE QUE VOTRE INSCRIPTION VOUS ASSURE POUR LA PRATIQUE DU ROLLER ET ROLLER-HOCKEY POUR UNE « garantie de base individuelle accident (ou dommages corporels) DÉJÀ INTEGEE DANS VOTRE LICENCE ET LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE ROLLER SPORT (FFRS) OFFRE UNE POSSIBILITE OPTIONNELLE « Garantie complémentaires » LAQUELLE EST FACULTATIVE.
Fiche téléchargeable sur le site de FFRS dans votre espace licencié.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez prendre contact directement auprès de notre assureur MMA :

Assurance MADER-MMA

Immeuble Le Challenge – bd de la République – BP 93004

17 030 LA ROCHELLE cedex 1

Tél : 0546419637

Email : ffroller@mader.fr

EVRETZ

Mairie d'Esves – Rue Nationale –

37320 ESVRES

Evretz.contact@gmail.com